

BEURIVAGE

États financiers consolidés

31 décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 24

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur la Maire et membres du Conseil municipal,

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Beaurivage, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.



**Bourque
Richard
Boutot** P.C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

Bourque Richard Boutot

Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB
le 21 avril 2026

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,
Dieppe, NB, E1A 0N7

t • (506) 857-2290
f • (506) 857-8468

www.brbcpa.ca

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BEAURIVAGEÉtats consolidés des résultats
Année terminée le 31 décembre

	2025 Budget (non-audité) (Note 18)	2025 Réel	2024 Réel
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	5 746 780 \$	5 746 780 \$	5 121 753 \$
Subventions sans condition	139 077	139 077	166 146
Prestations de services à d'autres gouvernements	229 077	229 071	147 635
Ventes de services, amendes et autres frais	980 231	1 169 030	965 555
Autres transferts gouvernementaux	-	756 418	3 949 521
Frais et usagers - Eau et égouts	951 850	982 512	924 125
Intérêts	8 500	8 422	9 301
Autres	35 000	157 194	259 616
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	-	20 479
	8 090 515	9 188 504	11 564 131
DÉPENSES			
Services d'administration générale	1 427 996	1 432 455	1 341 486
Services de protection	1 708 673	1 689 419	1 618 626
Services de transport	1 360 870	1 378 284	1 257 295
Services d'hygiène	582 651	590 620	628 159
Services de développement économique	575 056	516 093	536 131
Services récréatifs et culturels	2 130 612	2 177 949	1 771 987
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	1 252 984	1 209 015	1 181 826
	9 038 842	8 993 835	8 335 510
Excédent (déficit) pour l'année (note 16)	(948 327) \$	194 669	3 228 621
Excédent accumulé au début de l'année		24 826 111	21 597 490
Excédent accumulé à la fin de l'année		25 020 780 \$	24 826 111 \$

BEURIVAGEÉtat consolidé de la situation financière
31 décembre**2025****2024****ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (note 3)	626 908 \$	645 640 \$
Comptes à recevoir		
Général	1 612 002	567 896
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	171 905	261 314
Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	201 093	494 900
Avantages postérieurs à l'emploi recevables (note 10)	142 200	72 400
	2 754 108 \$	2 042 150 \$

PASSIFS

Emprunt bancaire (note 6)	2 748 415 \$	1 326 927 \$
Comptes à payer et frais courus	865 237	685 665
Revenus différés (note 7)	297 179	254 975
Dettes à long terme (note 8)	3 009 221	3 212 907
Congés de maladie courus (note 9)	144 815	115 053
Dû à des organisations affiliées	142 932	104 845
	7 207 799	5 700 372
DETTE NETTE	(4 453 691)	(3 658 222)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 14)	55 584 789	53 060 342
Amortissement cumulé (note 14)	26 114 953	24 580 644
	29 469 836	28 479 698
Charges payées d'avance	4 635	4 635
	29 474 471	28 484 333
EXCÉDENT ACCUMULÉ	25 020 780 \$	24 826 111 \$

Engagements (note 13)

APPROUVÉ PAR


_____, Maire


_____, Trésorier

BEAURIVAGE

État consolidé de la variation de la dette nette
Année terminée le 31 décembre 2025

Excédent pour l'année	194 669 \$	3 228 621 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 524 447)	(4 807 771)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	20 479
Amortissement des immobilisations corporelles	1 534 309	1 372 991
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	(20 479)
	(795 469)	(206 159)
Acquisition des charges payées d'avance	-	(36)
Augmentation de la dette nette	(795 469)	(206 195)
Dette nette au début de l'exercice	(3 658 222)	(3 452 027)
Dette nette à la fin de l'exercice	(4 453 691) \$	(3 658 222) \$

BEURIVAGEÉtat consolidé des flux de trésorerie
Année terminée le 31 décembre 2025

Augmentation (diminution) de trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Excédent pour l'année	194 669 \$	3 228 621 \$
Gain sur disposition des immobilisations corporelles	-	(20 479)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 534 309	1 372 991
Comptes à recevoir - Général	(1 044 106)	(43 670)
Comptes à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	89 409	(113 857)
Comptes à recevoir - Province du Nouveau-Brunswick	293 807	406 430
Comptes payables et frais courus	179 572	276 155
Revenus différés	42 204	(418 511)
Congés de maladie courus	29 762	9 433
Avantages postérieurs à l'emploi payables	(69 800)	(108 300)
Acquisition des charges payées d'avance	-	(36)
Dû à des organisations affiliées	38 087	(73 281)
	<u>1 287 913</u>	<u>4 515 496</u>

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 524 447)	(4 807 771)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	20 479
	<u>(2 524 447)</u>	<u>(4 787 292)</u>

Activités de financement

Emprunt bancaire	1 421 488	1 121 151
Dettes à long terme	(203 686)	(321 364)
	<u>1 217 802</u>	<u>799 787</u>

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (18 732) 527 991

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice	<u>645 640</u>	<u>117 649</u>
À la fin de l'exercice	<u>626 908 \$</u>	<u>645 640 \$</u>

BEAURIVAGE

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

1. Objectif de l'organisation

Beaurivage a été incorporée comme une ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 2023. En tant que municipalité, Beaurivage est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de Beaurivage reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 27 novembre 2024 et par le Ministre des gouvernements locaux le 18 décembre 2024.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs, de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, taux de change ou de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machineries et équipements	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel et logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtements de route	5-15 années
Voies étagées	10-30 années
Ponts	30-50 années
Structures maritimes	25-30 années
Éclairage / feux de circulation	10-15 années
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années
Barrages et ouvrages hydrauliques	25-50 années
Améliorations locatives	pendant la durée du bail

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La Beaurivage est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

BEAURIVAGE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 9, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 10.

3. Encaisse

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse - affectée (note 17)	288 403 \$	287 669 \$
Encaisse - non affectée	338 505	357 971
	<u>626 908 \$</u>	<u>645 640 \$</u>

BEAURIVAGE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2025	2024
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	171 905 \$	261 314 \$

5. Sommes à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick	2025	2024
Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC)	191 174 \$	177 192 \$
Société de développement régional	9 919	317 708
	201 093 \$	494 900 \$

6. Emprunt bancaire

La Municipalité dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé total de 436 000\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. Le remboursement est garanti par le respect de 4% du budget total.

La Municipalité dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé total de 3 227 000\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. La Municipalité a des autorités ministérielle pour les emprunt à court terme de 3 227 000\$, DC no.20-0037.

La Municipalité dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé total de 4 800 000\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. La Municipalité a des autorités ministérielle pour les emprunt à court terme de 4 800 000\$, DC no.24-0071.

La Municipalité dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé total de 450 000\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. La Municipalité a des autorités ministérielle pour les emprunt à court terme de 450 000\$, DC no.24-0072.

7. Revenus différés	2025	2024
Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC)	272 866 \$	245 308 \$
Frais aux usagers - Eau et égouts	6 313	3 667
Loyers et autres	18 000	6 000
	297 179 \$	254 975 \$

BEAURIVAGENotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

8. Dette à long terme	2025	2024
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Débentures:		
Général		
BW27-2019, 1.95%-2.95%, due en 2039, DC no 17-0105	813 000 \$	846 000 \$
BI46-2013, 1.35%-4.00%, due en 2033, DC no 11-0105&12-0004	304 000	355 000
BL41-2014, 1.20%-3.70%, due in 2034, DC no 11-0105, 12-0049&13-0017	44 000	50 000
CA36-2021, 0.855%-2.762%, due en 2036, DC no 19-0017	201 000	217 000
CH09-2025, 2.85%-3.369%, due en 2030, DC no 23-0062	92 000	-
Eau et eaux usées		
BQ16-2017, 1.20%-3.30%, due en 2032, DC no 14-0053	47 000	53 000
BM15-2015, 0.95%-2.80%, due en 2025, DC no 03-0007	-	32 000
BP19 -2016, 1.20%-3.80%, due in 2036, DC no 09-0027	201 000	216 000
BU19-2018, 2.55%-3.55%, due en 2033, DC no 17-0049	87 000	96 000
B045-2016, 1.45%-2.90%, due en 2026, DC no 15-0074	35 000	70 000
BZ37-2021, 0.30%-2.95%, due en 2041, DC no 17-0091	804 000	828 000
 <u>Autres</u>		
Général		
Emprunt, d'un montant original de 1 200 000 \$, remboursable par versements annuels de 84 433 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3.50%, échéant en 2030	381 221	449 907
	3 009 221 \$	3 212 907 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2026 -	287 091 \$
2027 -	261 579 \$
2028 -	267 154 \$
2029 -	244 819 \$
2030 -	251 578 \$

9. Congés de maladie accumulés

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 1.25 jours par mois pour employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 120 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé. Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était de 144 815 \$ au 31 décembre 2025 .

10. Avantages postérieurs au départ à la retraite à payer

La Municipalité et ses employés participent au régime de pension des employés municipaux du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées interentreprises qui est administré par un comité élu par ses membres, conformément aux dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. Le régime verse des prestations de retraite calculées en fonction des années de service et du salaire maximal moyen.

Les évaluations actuarielles aux fins de provisionnement sont effectuées chaque année ou tous les trois ans, selon la situation financière du régime (actuellement, chaque année). Par la suite, les évaluations actuarielles aux fins de comptabilité sont fondées sur les données recueillies (auxquelles des rajustements sont apportés). La plus récente évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre 2023 et a permis de déterminer une obligation au titre des prestations constituées de 158 648 800 \$ pour l'ensemble du régime, calculée d'après l'analyse comptable.

L'évaluation actuarielle aux fins de comptabilité a été effectuée en fonction d'un certain nombre d'hypothèses sur des événements futurs, comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations salariales ainsi que le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées tiennent compte des meilleures estimations de la direction. Les renseignements ci-dessous résument les principales hypothèses de l'évaluation au 31 décembre 2024:

- le taux d'inflation prévu est de 2,1%;
- le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 6.05% par année;
- le taux de rendement prévu sur l'actif est de 6.05%;
- l'âge de la retraite varie selon l'âge et la catégorie d'emploi;
- la durée moyenne estimative du reste de la carrière active ("DUMERCA") est de 14,0 années.

L'évaluation actuarielle de provisionnement préparée au 31 décembre 2023 indiquait que la valeur marchande de l'actif net disponible pour les prestations accumulées du régime était inférieure à la valeur actualisée de ces prestations. La province du Nouveau-Brunswick a accordé au régime de pension une exemption de versement des cotisations d'équilibre exigibles relativement au déficit de solvabilité. L'évaluation actuarielle du régime révélait un déficit de 9 496 000 \$ selon l'approche de continuité, soit un changement de 2 732 600 \$ comparativement au déficit de 12 228 600 \$ enregistré au 31 décembre 2022. En se fondant sur les hypothèses au 31 décembre 2023, l'actuaire prévoyait que les taux de cotisation de l'employeur et des employés suffiraient financer le coût des services courants et paiements spéciaux selon l'approche de continuité, tel que requis la *Loi sur les prestations de pension*.

Au 31 décembre 2023, le régime versait des prestations à 332 retraités. Le montant total des prestations versées aux retraités et aux participants ayant quitté leur emploi en 2025 était estimé à environ 5 705 700 \$ (en 2024, le montant réel s'est élevé à 8 265 100 \$) pour l'ensemble du régime.

Les employés versent des cotisations variant selon le niveau de leurs gains et leur catégorie d'emploi; le taux de cotisation moyen est d'environ 7.93% pour l'ensemble du régime. Chaque municipalité verse des cotisations égales à celles des employés. L'argent de la caisse de retraite est investi dans des titres à court terme, des obligations, des actions canadiennes, en immobiliers, en infrastructure, et des actions étrangères. En 2025, les cotisations des employés combinées à celles des municipalités sont estimés à environ 10 714 400 \$ (en 2024, elles ont totalisé 10 407 800 \$) pour l'ensemble du régime.

BEURIVAGENotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

10. Avantages postérieurs au départ à la retraite à payer (suite)

Les renseignements ci-dessous résument les données du régime par rapport à Beurivage:

- l'âge moyen des 17 employés actifs participant au régime est de 46.3 (au 31 décembre 2023)
- les prestations versées en 2024 ont atteint 137 500 \$ et sont estimées à 122 800 \$ en 2025
- combinées, les cotisations se sont chiffrées à 155 200 \$ en 2024 et elles sont estimées à 159 800 \$ en 2025

En plus d'analyser la situation financière du régime en ce qui a trait Beurivage au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024, l'actuaire a effectué une extrapolation de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2024 pour déterminer la situation estimative du régime au 31 décembre 2025. L'extrapolation suppose que les hypothèses utilisées au 31 décembre 2025 sont demeurées inchangées depuis le 31 décembre 2024. Elle suppose également un rendement de l'actif de 6.05% après déduction de tous les frais et dépenses. Si la situation diffère de celle qui est supposée, les montants seront rajustés pour rendre compte de la situation réelle. Voir résultats de l'extrapolation:

	2024	Estimation 2025
Passif / (Actif) au titre des prestations constituées		
Passif / (Actif) au titre des prestations constituées au début de la période	(14 400) \$	(105 000) \$
Charges de retraite pour l'année	(13 000)	42 700
Moins les cotisations de l'employeur	(77 600)	(79 900)
Passif / (Actif) au titre des prestations constituées à la fin de la période	(105 000) \$	(142 200) \$

Bref, au 31 décembre 2025, le passif au titre des prestations constituées en ce qui concerne Beurivage est estimé à (142 200) \$, alors qu'il était de (14 400) \$ au 1er janvier 2024 et de (105 000) \$ au 31 décembre 2024. Ce montant est inclus dans les avantages sociaux postérieurs à l'emploi qui sont payables, tels qu'ils sont indiqués dans l'état consolidé de la situation financière.

La situation du passif au titre des prestations constituées est démontrée ci-dessous et illustre les montants non amortis qui sont constatés dans les charges de retraite au fil du temps:

	2024	Estimation 2025
Rapprochement du niveau de capitalisation à la fin de la période		
Obligation au titre des prestations constituées	1 915 700 \$	2 008 700 \$
Actifs du régime	1 792 000	1 938 500
Déficit / (Surplus) du régime	123 700	70 200
Gains / (pertes) non amortis	228 700	212 400
Passif / (Actif) au titre des prestations constituées à la fin de la période	(105 000) \$	(142 200) \$

BEAURIVAGENotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

10. Avantages postérieurs au départ à la retraite à payer (suite)

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées du début à la fin de la période:

	2024	Estimation 2025
Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	1 746 400 \$	1 915 700 \$
Coût des services courants	48 400	100 600
Versements de prestations	(137 500)	(122 800)
Intérêts pour la période	103 000	115 200
Pertes / (Gains) pendant la période	155 400	-
	<hr/>	<hr/>
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période	1 915 700 \$	2 008 700 \$

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'actif du régime du début à la fin de la période:

	2024	Estimation 2025
Rapprochement de l'actif du régime		
Actif du régime au début de la période	1 607 000 \$	1 792 000 \$
Cotisations de l'employeur	77 600	79 900
Cotisations des employés	77 600	79 900
Versements des prestations	(137 500)	(122 800)
Rendement de l'actif pendant la période	167 300	109 500
	<hr/>	<hr/>
Actif du régime à la fin de la période	1 792 000 \$	1 938 500 \$

La totalité des dépenses reliées aux prestations de retraite inclut les composantes suivantes:

	2024	Estimation 2025
Charge de retraite		
Coût des services courants de l'employeur	(29 200) \$	20 700 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	103 000	115 200
Rendement prévu de l'actif	(97 800)	(109 500)
Amortissement des soldes non constatés		
Pertes / (Gains)	11 000	16 300
	<hr/>	<hr/>
Coût d'amortissement total	11 000	16 300
	<hr/>	<hr/>
Charge de retraite	(13 000) \$	42 700 \$

La charge de retraite est incluse dans l'état des résultats.

BEAURIVAGENotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

11. Conformité des emprunts à court terme**Emprunt provisoire pour le capital**

La Municipalité à l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit:

Fonds général de capital, DC 24-0071	4 800 000 \$
Fonds général de capital, DC 24-0072	450 000 \$
Fonds général de capital, DC 25-0047	2 594 636 \$
Fonds général de capital, DC 25-0072	292 000 \$
Fonds eau et eaux usées de capital, DC 20-0037	3 227 000 \$

La Municipalité détient les approbations ministérielles non utilisées suivantes:

Fonds général de capital, DC 24-0071	4 800 000 \$
Fonds général de capital, DC 24-0072	450 000 \$
Fonds général de capital, DC 25-0047	219 000 \$
Fonds général de capital, DC 25-0072	292 000 \$
Fonds eau et eaux usées de capital, DC 20-0037	243 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50% du budget de fonctionnement pour l'année. En 2025, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds ne sont pas en conformité avec cette exigence.

12. Excédent/déficit au fonds d'eau et égout

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2025	2024
2025 Déficit	(14 160) \$	- \$
2024 Excédent	12 657	12 657
2023 Excédent	-	66 453
	<u>(1 503) \$</u>	<u>79 110 \$</u>

13. Engagements

La Municipalité a conclu une entente pour le déblaiement de la neige. Les paiements annuels minimaux sont les suivants:

2026 -	359 531 \$
2027 -	374 480 \$

BEURIVAGE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

14. Tableau d'immobilisations corporelles

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiment et améliorations locatives	Véhicules	Machines et équipements	Infrastructure			Actifs en construction	2025 Total	2024 Total
						Routes et rues	Installations de traitements	Eau et égouts			
Coût											
Solde d'ouverture	523 186	\$ 7 083 996	\$ 16 095 085	\$ 886 112	\$ 6 416 430	\$ 6 097 143	\$ 1 914 278	\$ 10 691 349	\$ 3 352 763	\$ 53 060 342	\$ 48 252 571
Ajouts: Additions nets durant l'année	-	100 250	581 772	8 864	396 276	-	3 224 649	181 680	(1 969 044)	2 524 447	4 807 771
Solde de fermeture	523 186	7 184 246	16 676 857	894 976	6 812 706	6 097 143	5 138 927	10 873 029	1 383 719	55 584 789	53 060 342
Amortissement accumulé											
Solde d'ouverture	-	3 598 474	4 265 134	558 765	4 285 782	4 556 248	1 021 696	6 294 545	-	24 580 644	23 207 653
Ajouts: Amortissement durant l'année	-	194 790	589 324	69 119	307 586	119 003	82 965	171 522	-	1 534 309	1 372 991
Moins: Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	-	3 793 264	4 854 458	627 884	4 593 368	4 675 251	1 104 661	6 466 067	-	26 114 953	24 580 644
Valeur nette des immobilisations corporelles	523 186	\$ 3 390 982	\$ 11 822 399	\$ 267 092	\$ 2 219 338	\$ 1 421 892	\$ 4 034 266	\$ 4 406 962	\$ 1 383 719	\$ 29 469 836	\$ 28 479 698
Composé de:											
Fonds général	356 781	\$ 1 301 598	\$ 11 822 399	\$ 267 092	\$ 1 917 022	\$ 1 421 892	\$ -	\$ 171 518	\$ 1 383 719	\$ 18 642 021	\$ 17 834 030
Fonds eau et égouts	166 405	2 089 384	-	-	302 316	-	4 034 266	4 235 444	-	10 827 815	10 645 668
	523 186	\$ 3 390 982	\$ 11 822 399	\$ 267 092	\$ 2 219 338	\$ 1 421 892	\$ 4 034 266	\$ 4 406 962	\$ 1 383 719	\$ 29 469 836	\$ 28 479 698

BEAURIVAGE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

15. Tableau de présentation sectorielle

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2025 Consolidés	2024 Consolidés
Revenus									
Mandat d'impôts fonciers	1 054 010 \$	1 261 180 \$	1 004 465 \$	430 058 \$	424 452 \$	1 572 615 \$	- \$	5 746 780 \$	5 121 753 \$
Subvention sans condition	25 507	30 522	24 309	10 408	10 272	38 059	-	139 077	166 146
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	10 940	40 397	-	-	177 734	-	229 071	147 635
Vente de services, amendes et autres frais	47 709	350	-	-	353 109	767 862	-	1 169 030	965 555
Autres transferts gouvernementaux	22 713	-	297 622	-	-	-	436 083	756 418	3 949 521
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	982 512	982 512	924 125
Intérêts	2 803	-	-	-	-	-	5 619	8 422	9 301
Autres	157 194	-	-	-	-	-	-	157 194	280 095
	1 309 936	1 302 992	1 366 793	440 466	787 833	2 556 270	1 424 214	9 188 504	11 564 131
Dépenses									
Salaires et bénéfices	770 848	74 255	210 086	-	177 229	693 669	64 755	1 990 842	1 766 547
Bien et services	577 654	1 410 331	954 104	589 981	288 067	783 880	711 066	5 315 083	5 035 504
Amortissement	34 986	175 965	213 506	639	47 893	663 640	397 682	1 534 311	1 372 990
Intérêts	43 000	28 868	-	-	-	24 879	35 512	132 259	105 408
Autres	5 967	-	588	-	2 904	11 881	-	21 340	55 061
	1 432 455	1 689 419	1 378 284	590 620	516 093	2 177 949	1 209 015	8 993 835	8 335 510
Excédent (déficit) pour l'année	(122 519) \$	(386 427) \$	(11 491) \$	(150 154) \$	271 740 \$	378 321 \$	215 199 \$	194 669 \$	3 228 621 \$

BEAURIVAGE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

16. Réconciliation de l'excédent de l'année

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2025	775 135 \$	(796 125) \$	176 524 \$	38 402 \$	344 \$	116 \$	14 \$	259 \$	194 669 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Surplus (déficit) d'avant dernière année	(266 749)	-	66 453	-	-	-	-	-	(200 296)
Transferts entre fonds:									
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(531 462)	531 462	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts	-	-	(143 747)	143 747	-	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(174 687)	174 687	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(121 000)	121 000	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladies courus	22 153	-	7 610	-	-	-	-	-	29 763
Dépenses d'amortissement	-	1 136 629	-	397 682	-	-	-	-	1 534 311
Changement au montant enregistré sous CSP du régime de retraite défini	(69 800)	-	-	-	-	-	-	-	(69 800)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2025	(1 020 545)	1 842 778	(190 684)	662 429	-	-	-	-	1 293 978
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2025	(245 410) \$	1 046 653 \$	(14 160) \$	700 831 \$	344 \$	116 \$	14 \$	259 \$	1 488 647 \$

BEAURIVAGE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

17. États des réserves

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Total 2025	Total 2024
Actifs						
Encaisse	37 135 \$	45 621 \$	6 157 \$	- \$	88 913 \$	88 179 \$
Débiteurs (Créditeurs)	98 031	-	-	101 459	199 490	199 490
Excédent accumulé	135 166 \$	45 621 \$	6 157 \$	101 459 \$	288 403 \$	287 669 \$
Revenus						
Intérêts	344 \$	116 \$	14 \$	259 \$	733 \$	969 \$
Excédent pour l'année	344 \$	116 \$	14 \$	259 \$	733 \$	969 \$

BEAURIVAGE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

18. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égouts	Amortissement Immobilisations	Transfert	Total
Revenus					
Mandat d'impôts fonciers	5 746 780 \$	- \$	- \$	- \$	5 746 780 \$
Subvention sans condition	139 077	-	-	-	139 077
Prestations de services à d'autres gouvernements	229 077	-	-	-	229 077
Ventes de services - amendes et autres frais	980 231	-	-	-	980 231
Autres transferts	35 000	-	-	-	35 000
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	951 850	-	-	951 850
Intérêts	500	8 000	-	-	8 500
Surplus d'avant dernière année	-	66 453	-	(66 453)	-
	<u>7 130 665</u>	<u>1 026 303</u>	<u>-</u>	<u>(66 453)</u>	<u>8 090 515</u>
Dépenses					
Services d'administration générale	1 380 409	-	34 986	12 601	1 427 996
Service de protection	1 505 304	-	175 965	27 404	1 708 673
Services de transport	1 147 364	-	213 506	-	1 360 870
Services d'hygiène	582 012	-	639	-	582 651
Services de développement économique	527 163	-	47 893	-	575 056
Services récréatifs et culturels	1 442 000	-	663 640	24 972	2 130 612
Frais de services de la dette					
Remboursement de la dette à long terme	174 687	121 000	-	(295 687)	-
Intérêts	64 977	41 060	-	(106 037)	-
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	40 000	-	-	(40 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve eau et égouts	-	50 000	-	(50 000)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	814 243	397 681	41 060	1 252 984
Déficit d'avant dernière année	266 749	-	-	(266 749)	-
	<u>7 130 665</u>	<u>1 026 303</u>	<u>1 534 310</u>	<u>(652 436)</u>	<u>9 038 842</u>
Excédent (déficit)	- \$	- \$	(1 534 310) \$	585 983 \$	(948 327) \$

BEURIVAGENotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025**19. Support des dépenses**

	Budget 2025	Réal 2025	Réal 2024
Services gouvernements généraux			
Services législatifs			
Maire	54 848 \$	53 941 \$	48 469 \$
Conseillers	166 555	153 995	166 306
Autres	20 000	18 453	18 503
	241 403	226 389	233 278
Administration générale			
Administration			
Administration	538 218	504 726	481 284
Immeubles de bureau	119 112	135 718	141 541
Avocat	25 000	32 127	4 407
Gestion des finances			
Administration	75 006	78 071	67 427
Vérification externe	15 000	13 031	33 163
Services communs			
Relations civiques	10 000	14 288	10 671
Formation et perfectionnement	12 500	7 308	10 031
Autres services d'administration générale			
Coûts reliés à l'évaluation	98 302	98 302	90 220
Prime d'assurance	140 368	139 701	47 083
Frais de consultation	-	20 596	64 259
Subvention à but social ou environnemental	35 000	20 766	23 624
Amortissement	34 986	34 986	34 799
Intérêts	12 601	43 000	9 948
Autres	70 500	63 446	89 751
	1 186 593	1 206 066	1 108 208
	1 427 996 \$	1 432 455 \$	1 341 486 \$
Services de protection			
Services de police			
Engagement par contrat - GRC	1 152 884 \$	1 152 909 \$	1 113 897 \$
Protection contre l'incendie			
Administration	75 000	66 295	53 751
Brigade de pompiers	27 000	28 800	26 485
Poste et autres bâtiments	53 032	59 723	60 729
Matériel et équipement d'incendie	129 000	119 156	113 388
Formation et perfectionnement	8 000	4 497	11 103
Autres			
Mesures d'urgence	4 000	3 587	-
Application des arrêtés	-	-	3 129
Contrôle des animaux nuisibles	15 074	14 809	11 562
Collaboration régionale	8 067	8 067	11 050
Autres services de protection	33 247	26 743	18 761
Amortissement	175 965	175 965	163 388
Intérêts	27 404	28 868	31 383
	1 708 673 \$	1 689 419 \$	1 618 626 \$

BEURIVAGENotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025**19. Support des dépenses (suite)**

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
Services de transport			
Services communs			
Administration	221 092 \$	210 085 \$	214 232 \$
Chemins et rues			
Entretien d'été	146 000	150 934	115 306
Trottoirs	10 000	1 811	8 263
Fossés de drainage et ponceaux	2 500	1 043	-
Égouts pluviaux	20 000	2 086	28 672
Nettoyage des rues	65 558	42 555	17 542
Enlèvement de la neige et de la glace	294 910	345 678	280 475
Éclairage des rues	321 136	327 962	324 608
Circulation			
Plaques de nom des rues	12 000	29 117	15 042
Traçages des voies de circulation	15 000	9 315	12 384
Autres			
Transport régional - Contribution à CSRK	14 168	10 364	11 996
Autres service relatifs aux transport	25 000	33 828	67 534
Amortissement	213 506	213 506	161 241
	1 360 870 \$	1 378 284 \$	1 257 295 \$
Services d'hygiène du milieu			
Collecte des déchets - CSRK	434 487 \$	434 487 \$	465 816 \$
Enfouissement des déchets - CSRK	144 847	155 494	161 704
Collecte des déchets - Autres	2 678	-	-
Amortissement	639	639	639
	582 651 \$	590 620 \$	628 159 \$
Services de développement environnemental			
Urbanisme et zonage			
Contribution à CSRK	131 610 \$	128 020 \$	131 494 \$
Mise en valeur du territoire			
Embellissement et améliorations de terrains	5 000	10 390	298
Développement communautaires - Contribution à CSRK	7 356	5 834	4 142
Développement économique - Contribution à CSRK	6 307	6 307	7 520
Autres services de développement			
Bureau de tourisme	650	613	585
Parc Jardine	276 525	250 748	272 594
Tourisme - Contribution à CSRK	6 528	6 528	7 986
Autres - Parc de roulottes	2 500	1 634	1 487
Amortissement	47 893	47 893	47 526
Autres	90 687	58 126	62 499
	575 056 \$	516 093 \$	536 131 \$

BEAURIVAGENotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

19. Support des dépenses (suite)

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
Services récréatifs et culturels			
Services récréatifs			
Centres et salles communautaires	21 450 \$	31 375 \$	55 321 \$
Piscine - AquaKent	320 992	275 778	94 554
Aréna - Centre Kent North	766 561	861 517	833 491
Contribution à CSRK (curling club)	4 246	4 224	2 830
Parcs et terrains de jeux	260 056	229 331	63 344
Autres services récréatifs			
Gazibo	13 389	25 563	13 887
Camp d'été, événements spéciaux et autres	10 000	20 854	29 787
Amortissement	663 640	663 640	611 877
Intérêts	24 972	24 879	25 744
	2 085 306	2 137 161	1 730 835
Services culturels			
Bibliothèque	30 755	27 150	28 079
Autres services récréatifs et culturels - Contribution à CRSK			
	14 551	13 638	13 073
	2 130 612 \$	2 177 949 \$	1 771 987 \$
Eau et égouts			
Approvisionnement en eau			
Administration	164 790 \$	80 215 \$	176 225 \$
Transmission et distribution	160 000	180 833	132 953
Force motrice et pompage	40 000	54 090	47 673
Amortissement	271 354	271 354	123 256
Autres	11 000	11 841	4 381
Collecte des eaux usées et d'éliminations			
Administration	166 790	185 450	209 021
Système de raccordement	151 248	120 481	88 162
Station de levage	120 415	142 912	131 558
Amortissement	126 327	126 327	230 264
Intérêts	41 060	35 512	38 333
	1 252 984 \$	1 209 015 \$	1 181 826 \$